

grammes, constituent une pratique beaucoup plus courante que l'intervention directe du gouvernement fédéral. Cette aide n'est souvent accordée qu'à la condition que la province accepte d'exécuter le programme en conformité de critères établis par le gouvernement fédéral. L'habileté du gouvernement fédéral à instituer des programmes à frais partagés découle des vastes pouvoirs financiers qui lui sont dévolus, ainsi que des programmes de recherche et de rassemblement de données qu'il a mis en œuvre et qui servent de fondement à une étude plus vaste des problèmes et des solutions de rechange.

Les organismes fédéraux dont l'activité se rapporte assez directement à la mise en valeur et à l'utilisation des ressources renouvelables sont les suivants:

- LE MINISTÈRE D'AGRICULTURE DU CANADA—Direction de la recherche, Direction de l'économie, Administration du rétablissement agricole des Prairies et Division de l'information
- LE MINISTÈRE DES PÊCHERIES—Service de la conservation et de la protection, Service d'expansion de la ressource, Service des renseignements et de la consommation, et Service de l'économique
- LE MINISTÈRE DES FORÊTS ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL—Direction de la coordination des programmes, Division des renseignements et des services techniques, Laboratoire des recherches sur les produits forestiers, Administration d'ARDA, Administration de l'assainissement des terrains marécageux des provinces Maritimes, Commission de conservation des forêts des Rocheuses orientales
- LE MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN—Conseil des Territoires du Nord-Ouest, Direction des parcs nationaux et des lieux historiques, Service canadien de la faune, Direction des régions septentrionales, Direction générale des affaires indiennes
- LE MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS—Direction du génie (ports et rivières), Direction du génie (aménagement) et Direction des études économiques
- LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS—Direction des travaux maritimes, Direction de l'hydraulique maritime et Direction de la météorologie
- LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ NATIONALE ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL—Division de l'hygiène du travail et Division du génie sanitaire
- LE MINISTÈRE DES FINANCES—Division de l'analyse économique et des finances d'État, Division des ressources et du développement, et une Division s'occupant de l'impôt, des relations fédérales-provinciales, des pensions et de l'assurance sociale
- LE MINISTÈRE DES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS—Office de l'établissement agricole des anciens combattants
- LE MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DES MINES ET DES RESSOURCES—Quatre services du ministère s'occupent des mines et des géosciences et de la mise en valeur des ressources minérales, énergétiques et hydrauliques, y compris les levés géologiques du Canada: la Direction des levés et de la cartographie, la Direction des sciences de la mer, la Direction des eaux intérieures, et la Direction de la planification
- LE CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES
- L'OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE
- LE CONSEIL ÉCONOMIQUE DU CANADA
- L'OFFICE D'EXPANSION ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION ATLANTIQUE.

Diverses sociétés de la Couronne, ainsi que des organismes de crédit, des commissions et conseils consultatifs et des organismes quasi gouvernementaux s'intéressent aussi à certains aspects de la mise en valeur des ressources, notamment:

- LA SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE
- LE COMITÉ CANADIEN DE RECHERCHE SUR LES PÊCHERIES D'EAU DOUCE
- L'OFFICE DES RECHERCHES SUR LES PÊCHERIES DU CANADA
- LA COMMISSION D'ÉNERGIE DU NORD CANADIEN
- LA COMMISSION CONSULTATIVE SUR LA MISE EN VALEUR DU NORD
- LA COMMISSION CONSULTATIVE SUR L'UTILISATION DES EAUX
- LA SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT
- LE CONSEIL DES PORTS NATIONAUX
- L'ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT
- L'OFFICE D'EXPANSION ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION ATLANTIQUE
- LA NORTHERN TRANSPORTATION COMPANY
- LE COMITÉ CONSULTATIF INTERMINISTÉRIEL SUR LES STATISTIQUES FORESTIÈRES
- LE COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DE COORDINATION À L'ÉGARD DE L'ARDA